

Compte rendu **Conseil municipal du 05 avril 2022**

Présents : Mesdames BORRUECO (arrivée à 18h45) – DEANDRADE – DECAYEUX – HENOCQ – MILET ; Messieurs CAILLEUX – DERMIGNY – DOUAY – DUPARCQ – GRU – HAPPE – JADOU – KAMPFER – PINCHON

✓ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 décembre 2021**

Les membres du Conseil municipal ayant reçu le compte rendu le 06 janvier 2022 par mail. Chacun a pu lire attentivement le Compte rendu. Aucunes remarques ne sont à signaler sur ce compte rendu.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

✓ **Adhésion de la commune d'Herly à la CCES**

Monsieur le Maire fait part du souhait de la commune d'Herly d'adhérer la Communauté de Communes de l'Est de la Somme (CCES). Cette adhésion étant soumise à délibération, le Conseil municipal prend connaissance de la délibération de la CCES en date du 21 mars 2022.

Le Conseil municipal délibère à l'unanimité des présents l'adhésion de la commune d'Herly à la CCES.

✓ **Journée solidarité dans l'organisation des 35 heures**

La Sous-préfecture demande dans un courrier d'organiser la journée de solidarité pour les fonctionnaires territoriaux.

Monsieur le Maire après avoir échangé avec les employés de la commune propose qu'ils effectuent cette journée sous la forme suivante : 2 minutes par jour en plus pour un temps plein – proratisé pour les temps partiels.

Le Conseil municipal délibère à l'unanimité cette décision.

✓ **Autorisation pour engagement du quart des dépenses d'investissement du budget RPC 2022**

Dans l'attente du vote du budget RPC pour l'année 2022, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer afin d'engager le quart des dépenses d'investissement du budget RPC de l'année précédente (2021).

Le Conseil municipal délibère à l'unanimité cette autorisation d'engagement du quart des dépenses d'investissement.

✓ **Participation de la commune à la SPA pour l'année 2022**

La commune de Monchy-Lagache adhère à la SPA de l'arrondissement de St Quentin

Le coût de cette participation est de 0,50 centimes d'€ par habitant

Le coût pour la prise en charge d'un animal est de 26 €.

La participation s'élève donc à 324,50 € (soit pour 649 habitants)

Le Conseil municipal délibère à l'unanimité cette participation.

✓ **Proposition d'aide aux Roues solidaires**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'un courrier d'une demande de subvention pour l'association les Roues solidaires.

Après un débat entre les conseillers et à l'heure où les dotations de l'Etat baissent de plus en plus, il est proposé par le Conseil municipal, une réunion publique pour informer les administrés de Monchy-Lagache du fonctionnement de cette association. Et plus précisément, le Conseil municipal souhaite

connaître et être informé du nombre d'habitants de Monchy-Lagache ayant déjà eu recours à cette association. Une fois les réponses apportées, il délibérera afin d'accorder ou non une aide financière à cette association.

✓ **Présentation du tableau de subventions aux associations**

Yannick KAMPFER et Mélinda DE ANDRADE ayant travaillé le sujet des subventions, ils présentent au Conseil municipal une proposition destinée aux associations du village.

Ce tableau sera voté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal en date du 11 avril 2022

✓ **Eclairage du terrain de foot**

L'éclairage du terrain étant énergivore et très défaillante, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal un devis de la SICAE de 8 010 € HT.

Une demande est faite pour savoir si le cours de tennis pouvait ainsi être éclairé.

Le Conseil municipal demande si des subventions peuvent être allouées ?

La proposition est la suivante : le Conseil donne son accord de principe mais souhaite revoir la proposition avec la SICAE.

✓ **Tarification d'une journée de location du foyer rural (80 €)**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal, de demandes concernant la possibilité de louer le foyer rural à la journée.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer le prix de location du foyer rural : 80 € la journée + 20 € pour la vaisselle (si besoin)

Cette fixation de prix est mise au vote du Conseil municipal :

Pour : 9 Contre : 3 Abstention : 2

Le Conseil municipal délibère à la majorité la tarification d'une journée de location du foyer rural à savoir 80 € la journée + 20 € de vaisselles (si besoin)

✓ **Taux d'imposition**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal, que les dotations de l'Etat viennent d'être attribuées. Il est constaté une baisse de 7 000 € de la part de l'Etat. Le budget est encore équilibré mais pour combien de temps, surtout que cette année 2022 annonce des hausses de prix dans tous les domaines.

Après avoir rencontré plusieurs fois le Conseiller aux décideurs locaux, une proposition d'augmentation des impôts est évoquée.

Après un débat, il est proposé à la Commission budgétaire un travail en amont pour comprendre quelles solutions sont à approfondir avant d'arriver à l'augmentation des impôts.

✓ **Point adressage sur le changement des noms des rues**

Monsieur le Maire constate des problèmes liés au nom des rues identiques pour les suivantes :

- Rue de Devise et route de Devise
- Rue du Moulin et rue du Moulin de Montescourt
- Rue de Douvieux et route de Douvieux.

Lors du dernier Conseil municipal, Monsieur le Maire avait proposé de réfléchir à cette solution. Cela pose toujours problème dans la réception de courrier et de colis pour les administrés, et même lorsque les secours sont amenés à se rendre sur la Commune.

Pour la rue de Devise, le Conseil municipal décide la continuité de celle-ci.

Pour la rue du Moulin de Montescourt, celle-ci reste inchangé, pour la rue du Moulin, le Conseil municipal propose : Impasse du Moulin.

Pour la route de Douvieux, celle-ci reste inchangé, le Conseil municipal réfléchi à une nouvelle appellation de rue : soit rue des Hameaux, ou rue du Château d'eau.

✓ **Préparation des Elections présidentielles**

Voici l'organisation pour le bureau de vote à la mairie :

Président de bureau : Monsieur le Maire

Secrétaire de bureau : JADOUL Jérémy, conseiller municipal

Assesseurs : MILET Gaëlle et DOUAY Sébastien, conseillers municipaux

Tenue du bureau du 10 avril (1^{er} tour)

8h – 10h30 : MILET Gaëlle, DERMIGNY Jean-Paul, DOUAY Sébastien

10h30 – 13h : DECAYEUX Laurence, DUPARCQ Thierry et HAPPE Joël

13h – 15h30 : DE ANDRADE Méline, DOUAY Sébastien et KAMPFER Yannick

15h30 – 19h – DECAYEUX Laurence, GRU Jean-Baptiste et JADOUL Jérémy

Tenue du bureau du 27 avril (2^{ème} tour)

8h – 10h30 : DE ANDRADE Méline, MILET Gaëlle et KAMPFER Yannick

10h30 – 13h : DERMIGNY Jean-Paul, DUPARCQ Thierry et HAPPE Joël

13h – 15h30 : DOUAY Sébastien, GRU Jean-Baptiste et JADOUL Jérémy

15h30 – 19h – BORRUECO Adeline, HENOCQ Caroline et DERMIGNY Jean-Paul

✓ **Fêtes des associations**

Le Maire fait part à l'assemblée de la date prévue pour la fête des associations : Samedi 10 septembre 2022. Cette fête recueillera la participation de toutes les associations du village et quelques animations extérieures sont prévues. Après délibération, le conseil décide à l'unanimité- de retenir la date du samedi 10 septembre 2022 - que les dépenses découlant de cette manifestation soient inscrites au compte 6232 du budget communal.

Questions diverses

HENOCQ Caroline concernant une demande pour mettre des chevaux en pâture sur un terrain communal.

GRU Jean-Baptiste concernant les plots plastiques, et la sécurité dans le Hameaux de Flez.

L'ordre du jour étant clos,
La séance est levée à 21h30.

